

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 3

Artikel: Casino d'Yverdon-les-Bains (1898): le scénario d'une restauration
Autor: Barbey, Gilles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-76785>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Casino d'Yverdon-les-Bains (1898): le scénario d'une restauration



Vue du casino avant la surélévation de l'aile au midi en 1959.

(Carte postale.)

Les architectes lausannois Louis Bezenenet et Alexandre Girardet, qui sont parmi les lauréats du concours de

PAR GILLES BARBEY,
LAUSANNE

projets ouvert à toute la Suisse, reçoivent mandat, en 1896, d'établir l'avant-projet définitif du casino d'Yverdon. L'édifice fait suite aux kursaals de Montreux (1881) et de Genève (1885), mais devance ceux de Morges (1900), Lausanne (1908) et Neuchâtel (1915). Pour tous, un programme caractérisé : une grande salle de spectacles, éventuellement une seconde plus petite, un restaurant et une buvette.

A Yverdon-les-Bains, le rapport du jury précise que « la grande salle devra dominer et s'accuser franchement en une façade très ouverte de haut en bas, communiquant avec la place d'Armes, sans obstruction de péristyle et autres hors-d'œuvre interceptant la vue aux personnes assises dans la salle ».

Avec la gare ferroviaire et le collège construit en 1894 par Francis Isoz, le casino fait partie d'un vaste dispositif perspectif qui cerne la place d'Armes sur trois côtés. L'encadrement architectural de la place revêt une importance manifeste dans l'urbanisme yverdonnois et confère au casino un certain prestige dans le champ visuel des observateurs qui se déplacent entre la gare et le centre de la ville. La silhouette découpée de l'édifice, ponctuée de larges baies d'éclairage, atteste

bien le caractère avenant et récréatif du nouveau bâtiment inauguré en 1898.

Deux campagnes de restauration de l'édifice se déroulent successivement, en 1931 et en 1958. La première implique essentiellement des transformations intérieures, tandis que la seconde entraîne des modifications de l'état initial, qui se répercutent jusqu'en façade. La restauration du casino entreprise en 1983 se limite à l'enveloppe extérieure du bâtiment et ne remet pas en question les changements intervenus antérieurement. Et pour l'heure, il n'entre pas dans les vues du maître de l'ouvrage de commencer une réfection de l'intérieur, opération qui devrait suivre dans quelques années.

Optique de la restauration

Si l'architecture peut être assimilée à un langage, elle apporte bien évidemment son témoignage sur la période et le contexte social qui l'ont engendrée. Au seuil de la restauration du casino d'Yverdon-les-Bains, il avait paru indispensable d'évoquer historiquement le sens des principales connotations architecturales de l'édifice, réparties en deux familles : d'une part les salles de fêtes, qui peuvent prendre la forme d'un *trianon* ou d'un *belvédère*, d'autre part les *buvettes* et *colonnades* des stations thermales. Alors que le pavillon récréatif recourt le plus souvent à une implantation architecturale isolée et ramassée sur elle-même, la

colonnade implique, pour le volume construit, allongement et structure rythmée. L'un et l'autre caractère semblent se retrouver dans le casino d'Yverdon-les-Bains, dont il n'est pas douteux que l'une de ses missions est le signalement de la station thermale d'Yverdon-les-Bains aux visiteurs débarquant à la gare.

Par ailleurs, le statut de bâtiment public et municipal est traditionnellement connoté par un caractère de permanence. Alors que les constructions privées se modifient périodiquement par la forme et la couleur, les édifices publics restent plus constants dans leur silhouette et leur tonalité. Il apparaît logique que le casino se détache par sa stature sur l'arrière-plan bigarré des maisons du noyau historique d'Yverdon-les-Bains.

Des considérations qui précèdent, on relève qu'il est souhaitable de se reporter à la coloration initiale du bâtiment, du reste altérée par divers badigeons successifs. La consultation du descriptif des travaux en archives permet de mettre en évidence la nature de la peinture utilisée à l'origine, soit à base de silicate. Un sondage des traces antérieures de peinture effectué par des spécialistes confirme la teinte initiale blanche des façades et légitime la volonté de redonner son apparence de salle des fêtes et de buvette thermale au casino qui, en des temps antérieurs, aurait été édifié en pierre blanche. Le choix en l'occurrence s'écartait délibérément de la vogue si répandue des coloris violents affichés aux façades des bâtiments récemment repeints.

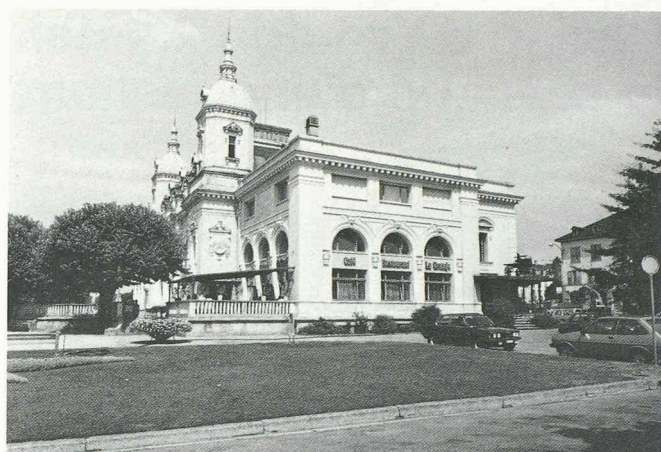
Etudes préparatoires à la restauration

L'extérieur du casino d'Yverdon-les-Bains nécessitait davantage qu'un rafraîchissement général des façades. En fait, l'altération survenue, depuis quelques années, des nombreux motifs décoratifs avait conduit à une érosion telle du ciment moulé qu'il n'était plus question, pour assurer le rétablissement du décor d'origine, de se contenter de simples rhabillages occasionnels au mortier de ciment. La façade principale du bâtiment, celle tournée vers la place d'Armes, présentait un état de dégradation plus avancé que les trois autres, moins exposées aux intempéries. L'effritement et la chute même de fragments des corniches incitaient donc à entreprendre un examen approfondi des bases sur lesquelles mettre en œuvre les nouveaux matériaux.

Le laboratoire Crephart de Genève, spécialisé dans la conservation, la restauration et les photographies de peintures et de sculptures, effectuée, en automne 1983, divers sondages avec



Vue du bâtiment au midi avant la restauration de 1984.



Vue du bâtiment au midi après la restauration de 1984.

prélèvements de couleurs et de mortiers qui permettront d'étudier la stratigraphie des couleurs appliquées aux façades du casino depuis sa construction et de connaître la composition des pigments ainsi que celle des liants mis en œuvre. Différentes portions de l'édifice sont ainsi sondées et présentent une gamme de tonalités successives allant du blanc au rose, gris-vert ou ocre-jaune. Toutes les analyses confirment que le badigeon initial des façades comporte un liant à base d'huile, teinté en blanc.

Le Laboratoire de conservation de la pierre, à l'EPFL, entreprend sur la base du rapport établi par le Crephart un examen microscopique des échantillons de badigeons et confirme à son tour que les deux premières couches données au bâtiment sont à base de silicate, exemptes de pigments colorés. Les données concordantes des divers examens préalables incitent alors à passer à une phase d'expérimentation de divers échantillons de peinture appelés à être examinés puis départagés en fonction de leur résistance et de leur structure. L'entreprise de peinture, conseillée par un chimiste spécialisé dans les colorants, juxtapose neuf échantillons de peinture, parmi les-

quels des enduits à base de résine synthétique, de silicone et de dispersion. A la suite de l'épreuve de l'hiver 1983/1984, les échantillons sont examinés dans le détail et comparés les uns aux autres en fonction de leurs propriétés. Le choix porte en fin de compte sur une couche d'imprégnation des fonds au moyen d'un vernis de protection incolore, suivie de deux couches de peinture acrylique. L'enduit ainsi obtenu est préféré pour sa faible structure, sa haute résistance et sa tonalité mate. Dans des conditions de bon entretien, l'extérieur du bâtiment devrait être repeint tous les dix ans.

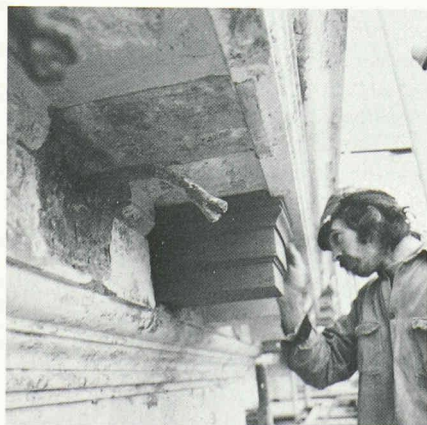
Phases de déroulement des travaux

Toutes les recommandations émanant des spécialistes réunis convergent dans le sens d'un nettoyage à la vapeur des surfaces à repeindre, qui est destiné à enlever les traces de la peinture précédente, sans toutefois chercher à colmater toutes les fissures et écaillures de la maçonnerie.

Les portions les plus endommagées de l'édifice, à savoir les cordons, les moulures et les motifs décoratifs, demandent dans certains cas des rhabillages

au mortier et dans d'autres cas un remoulage intégral. Le remplacement des modillons abîmés, supportant la corniche, avait exigé quelques tâtonnements préalables avant que soit arrêté le choix sur un modèle de corbeau moulé en béton au Leca, de manière à en alléger le poids et à le fixer à la corniche par une tige en acier au titane forée au travers de celle-ci. Passé la phase minutieuse du lessivage des façades suivi des rhabillages indispensables et de la mise en place des éléments de remplacement, la repeinture intégrale du bâtiment se déroule durant le printemps 1984. Aux parties pleines de l'édifice enduites d'une teinte blanche s'opposent les menuiseries extérieures, dont la tonalité a été intentionnellement foncée pour offrir un contraste plus marqué, propre à remettre en valeur la silhouette du bâtiment. Les menuiseries reçoivent trois couches d'huile minérale teintée, destinée à protéger en profondeur le bois de chêne.

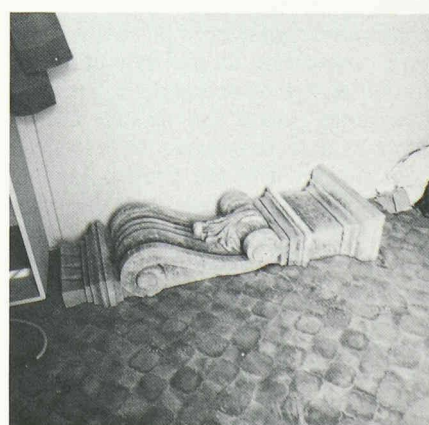
La toiture subit à son tour une réfection complète. Si la couverture en ardoises de fibro-ciment malencontreusement posée il y a environ un quart de siècle en remplacement des ardoises d'Angers ne s'est pas altérée,



Moulage et mise en place d'un modillon sur la façade au couchant.



Moule d'une console de fenêtre.



Moulage d'une console de fenêtre.



Détail de la façade principale au couchant.



Effet de dégradation des détails décoratifs sur la façade au couchant.

Ont participé à la restauration

Direction des travaux :

J.-P. Berney, Service des bâtiments et de l'urbanisme, Yverdon-les-Bains.

Conseil en restauration :

G. Barbey, architecte, Lausanne.

Experts en peinture :

T. A. Hermanès, Atelier Crephart, Genève, et V. Furlan, Laboratoire de conservation de la pierre, EPFL.

Couverture et ferblanterie :

Entreprise Réganély, Yverdon-les-Bains.

Plâtrerie et peinture :

Coopérative du Bâtiment, Yverdon-les-Bains.

mes et à éviter l'effet d'échantillonnage excessif des matériaux et plantations.

Evaluation rétrospective de la restauration

La restauration du casino d'Yverdon-les-Bains, achevée en automne 1984, a bénéficié du concours judicieusement orchestré des différents spécialistes dont la discipline était concernée par l'opération. Aux études préalables minutieuses a succédé une conduite ferme et scrupuleuse des travaux. La principale leçon à tirer de cette expérience serait, à notre avis, celle d'une démarche itérative entre une claire for-

mulation des objectifs en matière de conservation historique et la détermination des moyens techniques les plus adéquats à mettre en œuvre. De plus, la précaution de réversibilité des travaux engagés a inspiré les décisions des responsables du chantier, plus soucieux de restituer à l'édifice ses caractéristiques initiales que d'imprimer la marque d'une nouvelle restauration survenue à la fin du XX^e siècle.

Adresse de l'auteur :

Gilles Barbey, architecte FAS-SIA
11, boulevard de Grancy
1006 Lausanne

pas davantage que le couronnement en tôle de zinc des deux tourelles, en revanche la totalité des autres ouvrages de ferblanterie est à remplacer. Les nouvelles garnitures de ferblanterie de la toiture sont exécutées en tôle de cuivre, à l'exception de celles des tourelles, plus visibles, qui sont en zinc au titane.

Le renouvellement des matériaux suit une ligne respectueuse de l'état antérieur du bâtiment. Seul y fait exception le tambour d'entrée extérieure au restaurant, qui est supprimé pour être remplacé par une marquise légère en matière plastique transparente, avec un retournement correspondant de l'escalier, qui offre un accès à la fois plus direct et plus discret qu'auparavant.

Enfin, les aménagements extérieurs du casino sont intégralement repensés de manière à mettre en valeur l'assiette de l'édifice en limite de la place d'Ar-



Vue de la façade d'entrée du bâtiment, au levant.

Source des illustrations : J.-P. Berney.